

ORDRE DU JOUR.

35.—Etant lu le 3ème item de l'ordre du jour, ordre est donné de le biffer.

36.—Etant lus les 4ème et 5ème item de l'ordre du jour, Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité reçoive instructions de rédiger des règlements en conséquence.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

ORDER OF THE DAY.

35.—The 3rd order of the day being read, the same was Ordered: To be struck.

36.—The 4th and 5th orders of the day being read, On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare by-laws accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Assistant City Clerk.